

communautaires et familiaux offre des programmes de formation et de perfectionnement en économie domestique et s'occupe de l'activité 4-H et de la jeunesse, de main-d'œuvre agricole, d'affaires communautaires, d'orientation rurale et d'analyse des ressources; elle dirige également le Centre de vulgarisation agricole de Brandon qui dispense des programmes de formation pour les adultes. Les Services de communications fournissent régulièrement des services de presse, de radio et de télévision à tous les organes d'information et ils publient et diffusent plus de 300.000 brochures, dépliants et circulaires chaque année. La Division des services régionaux compte cinq régions comprenant 38 bureaux de district dont chacun est pourvu de représentants agricoles; des spécialistes en économie domestique sont affectés à 15 de ces bureaux. Le rôle principal de la Division est d'étendre aux résidents ruraux les services de formation et de consultation en matière d'agriculture, d'économie domestique et de développement rural grâce à des assemblées, des journées d'activités, des cours abrégés et des contacts personnels.

Saskatchewan. Le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan se compose de trois grandes Divisions: la Division de la production et de la commercialisation, la Division du développement des ressources agricoles et la Division de la vulgarisation et du développement rural. En outre, le ministère compte des Services de soutien, un Secrétariat de la planification et de la recherche et un Bureau de rationalisation de la manutention des céréales et des systèmes de transport.

La Division de la production et de la commercialisation voit à l'application de 27 lois et règlements destinés à améliorer la production, la manutention, le conditionnement et la commercialisation de certains produits agricoles au profit des producteurs et des consommateurs. Elle comprend les secteurs suivants: Phytotechnie, Zootechnie, Services vétérinaires, Services de technogénie agricole et Commercialisation et Économie, ainsi que les organismes suivants: Office de contrôle du lait, Société de l'assurance-récolte de la Saskatchewan, Commission de commercialisation des porcs de la Saskatchewan, et Commission de commercialisation des moutons et de la laine de la Saskatchewan.

La Division de la vulgarisation et du développement rural s'occupe de l'amélioration et du rendement des fermes. Elle coordonne l'activité de tout le personnel du ministère qui est régulièrement en contact avec le public. Elle comprend le Secteur des services régionaux de vulgarisation et le Secteur de l'amélioration des fermes familiales. Le Secteur des services régionaux de vulgarisation offre des services d'orientation dans le cadre des programmes d'adaptation agricole. Son travail est effectué par l'entremise de 43 représentants agricoles répartis dans toute la province et regroupés en six districts régionaux de vulgarisation comptant chacun un personnel de soutien composé de spécialistes. Le Secteur de l'amélioration des fermes familiales dispense aux agriculteurs des conseils techniques sur la construction des bâtiments de ferme, la planification de l'entreprise, l'approvisionnement en eau, l'élimination des déchets, la mécanisation et la manutention du matériel.

La Société d'établissement des fermes fait partie de la Division de la vulgarisation et du développement rural. Elle administre un programme de crédits et de subventions à l'intention des personnes qui se lancent dans la production de bétail ou qui élargissent leur entreprise afin de les aider à rentabiliser leur exploitation.

La Division du développement des ressources agricoles s'occupe surtout du développement des terres et des ressources en eau aux fins de l'agriculture. Elle se compose du Secteur des terres et du Secteur de la conservation et de l'amélioration des terres. Elle s'occupe également des travaux de construction reliés au projet d'irrigation de la rivière Saskatchewan et de certains travaux d'aménagement des pâturages communautaires. Le Secteur des terres encourage le regroupement des fermes et des ranches lorsque la rentabilité de l'entreprise en dépend, aide au transfert des terres d'une génération à l'autre et vise à une plus grande stabilité des communautés agricoles et rurales de la Saskatchewan. Elle administre également les quelques terres qui appartiennent à la province, 54 pâturages pour bétail et cinq pâturages pour moutons gérés par la province.

La Commission de la banque de terres de la Saskatchewan et l'Office des instruments aratoires font partie de la Division du développement des ressources agricoles. La Commission de la banque de terres de la Saskatchewan offre une solution de rechange aux agriculteurs qui ne désirent pas investir dans des terres. Elle offre également aux propriétaires de terres de la Saskatchewan la possibilité de vendre leurs terres en tout temps, elle permet aux nouveaux